



Centraide
Régions centre-ouest
du Québec

AU CŒUR DE NOS COMMUNAUTÉS
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET NORD-DU-QUÉBEC •
CENTRE-DU-QUÉBEC • HAUTES-LAURENTIDES •
LANAUDIÈRE • MAURICIE • SUD-OUEST DU QUÉBEC

FICHES AIDE-MÉMOIRE

sous-champs et définitions



TABLE DES MATIÈRES

Cliquez pour accéder rapidement au critère désiré

Fondement de notre action	3
Soutenir la réussite des jeunes	4
1. Stimuler le développement des tout-petits	4
2. Encourager la persévérance scolaire et soutenir le développement d'habiletés sociales	5
3. Appuyer les parents et les familles	6
4. Prévenir l'itinérance	7
Assurer l'essentiel	8
5. Assurer la sécurité alimentaire	8
6. Faciliter l'accès à un logement convenable	9
7. Promouvoir la littéracie financière (ou numérique)	10
Briser l'isolement social	11
8. Briser l'isolement des aînés	11
9. Favoriser l'inclusion des personnes handicapées (handicap physique ou intellectuel)	12
10. Soutenir l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées	13
11. Aider les personnes en situation de crise, en difficulté ou avec un enjeu de santé mentale	14
Bâtir des milieux de vie rassembleurs	15
12. Dynamiser la vie communautaire	15
13. Encourager l'action bénévole	16
14. Renforcer les compétences et le leadership des organismes	17
Départager le rôle de Centraide des responsabilités de l'État	19
Définitions de référence - table des matières	20
Vulnérabilité	21
Approche thérapeutique	22
Santé biomédicale	23
Éducation populaire (ÉP)	24
Éducation populaire autonome (ÉPA)	24
Distinction entre ÉP et ÉPA	25
Alphabétisation académique et populaire	26
Défense collective des droits	27
Analyse différenciée selon les sexes (ADS)	28
Équité, diversité, inclusion/Collaboration avec le peuple autochtone	29
Lexique des abréviations usuelles	30

FONDEMENT DE NOTRE ACTION

1. Stimuler le développement des tout-petits
2. Encourager la persévérance scolaire et le développement d'habiletés sociales
3. Appuyer les parents et les familles
4. Prévenir l'itinérance

01 SOUTENIR LA RÉUSSITE DES JEUNES



02 ASSURER L'ESSENTIEL



5. Assurer la sécurité alimentaire
6. Faciliter l'accès à un logement convenable
7. Promouvoir la littéracie financière et numérique

Briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion sociale

4 champs d'action

8. Brisser l'isolement des aînés
9. Favoriser l'inclusion des personnes handicapées
10. Soutenir l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées
11. Aider les personnes en situation de crise, en difficulté ou soumis à un enjeu de santé mentale

03 BRISER L'ISOLEMENT SOCIAL



04 BÂTIR DES MILIEUX DE VIE RASSEMBLEURS



12. Dynamiser la vie communautaire
13. Encourager l'action bénévole
14. Renforcer les compétences et le leadership des organismes



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Organismes ayant pour mission de soutenir le développement global des tout-petits, de favoriser le rôle parental et de renforcer les liens parents-enfants. Diverses actions sont ainsi menées : stimulation des enfants (éveil à la lecture, ateliers de psychomotricité, etc.), préparation à la maternelle, renforcement des compétences parentales (ateliers d'information, groupes d'entraide pour les parents, etc.) et diverses activités parents-enfants.

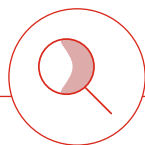
Exemples d'organismes



- Maisons de la famille
- Centres communautaires multi-volet, multi-clientèle

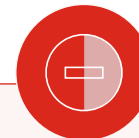
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement à la mission ou financement d'un volet en particulier.



Attention particulière portée sur :

- L'accompagnement des familles dans leur rôle et le développement de leurs compétences parentales (par exemple avec l'objectif de réduire les retards langagiers ou cognitifs dès la rentrée scolaire). Voir aussi l'engagement des pères dans l'éducation des enfants.
- Le démarchage auprès de familles vulnérables, tout en favorisant la mixité sociale au sein de l'organisme.
- Le rôle structurant que joue l'organisme dans sa communauté dans un contexte de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.



Centraide ne finance pas :

- **Les haltes-garderies dans l'ensemble.** Toutefois Centraide pourrait soutenir la mise en place d'une telle activité dans la mesure où sa raison d'être est de permettre aux familles de participer aux activités de l'organisme.
- **Les joujouthèques ou les systèmes de prêt d'équipement**, à moins que l'organisme puisse faire la démonstration de la valeur ajoutée de ces volets pour les familles à faible revenu et que ces activités soient partie intégrante et complémentaire à l'ensemble des services offerts par l'organisme.
- **Les activités de promotion ou de sensibilisation comme seule finalité**, par exemple, activité de sensibilisation dans les écoles sur l'importance de la lecture dans l'éducation des enfants.

COMMENTAIRES

Le soutien au développement global des tout-petits ainsi que le soutien donné aux parents et aux familles (sous-champs 3) sont complémentaires et souvent indissociables chez les organismes classés dans ces deux volets.



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Organismes visant à prévenir le décrochage scolaire en soutenant les enfants d'âge scolaire (primaire et secondaire), ainsi que leurs parents. Les tout-petits (préparation à la maternelle) ainsi que les décrocheurs sont également rejoints par plusieurs organismes qui œuvrent dans ce sous-champ. Plusieurs activités sont mises de l'avant : aide aux devoirs, greffée à différentes composantes permettant une meilleure estime de soi, la valorisation de soi, des expériences positives et de succès, mentorat, suivi individuel, ateliers divers, implication et soutien des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants, soutien au cheminement d'un retour à l'école, alternatives à la suspension, etc.

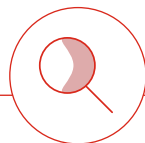
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement à la mission ou financement d'un volet en particulier.

Exemples d'organismes

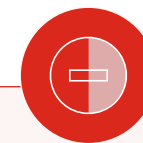


- Organismes dédiés aux enfants et aux jeunes
- Maison de jeunes
- Centres communautaires multi-volets, multi-services et mission visant la pré-employabilité, lorsque cela s'adresse aux jeunes, notamment



Attention particulière portée sur:

- La nature des interventions. Le volet occupationnel des maisons de jeunes, par exemple, doit être un prétexte pour travailler sur le développement des habiletés sociales (par exemple par le biais d'ateliers éducatifs et de réflexion (i.e. : la cyberdépendance, les relations amoureuses égalitaires), la motivation des jeunes à persévérer, l'accompagnement du jeune dans l'enrichissement de son potentiel.
- La volonté de l'organisme à travailler en fonction d'un continuum de services auprès du jeune, de la famille, de la communauté, incluant l'école.
- La valorisation d'une approche misant sur le développement de l'esprit critique du jeune, sa participation à la vie démocratique de l'organisation.
- Le démarchage auprès des jeunes vulnérables sur le territoire desservi.
- Le rôle structurant que joue l'organisme dans sa communauté dans un contexte de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.



Centraide ne finance pas:

- **Les activités exclusivement de loisirs, culturelles, sportives.**

COMMENTAIRES

De nombreux organismes, pour qui la persévérance scolaire n'est pas le domaine d'action premier, offrent du soutien scolaire. C'est notamment le cas de plusieurs organismes familles. Une partie du financement pourrait être alors comptabilisée en persévérance scolaire.



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Organismes ayant pour mission de soutenir les familles et les parents, de renforcer leur pouvoir d'agir et d'améliorer leurs conditions de vie par l'intermédiaire de nombreuses activités : services d'écoute, de référence et d'information, groupes de rencontre et d'entraide (ex. : café-rencontre, dîner-causerie), conférences, accessibilités aux services. Le renforcement du rôle parental occupe une place centrale dans la mission de ces organismes ainsi que l'intervention prioritaire auprès des familles et des parents plus vulnérables, en HLM par exemple, ou auprès de jeunes mères et de parents défavorisés. L'implication accrue des pères dans le développement de leurs enfants est également une composante importante de la mission de certains de ces organismes.

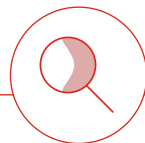
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement à la mission ou financement d'un volet en particulier.

Exemples d'organismes/projets

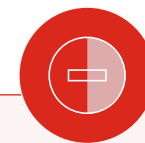


- Maisons de la famille ou programme d'aide dédié aux jeunes mères
- Centres communautaires multivolets, multicientèles
- Programmes s'adressant aux enfants ayant un handicap, et à leurs familles
- Programmes s'adressant aux enfants et aux jeunes devant composer avec un parent ayant un enjeu de santé mentale



Attention particulière portée sur :

- L'accompagnement offert aux parents et aux familles.
- Le démarchage auprès de familles vulnérables, tout en favorisant la mixité sociale au sein de l'organisme.
- Le rôle structurant que joue l'organisme dans sa communauté dans un contexte de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.



Centraide ne finance pas :

- **Le répit à domicile, la médiation familiale, la thérapie parentale, la pédopsychologie ou les organismes qui se définissent exclusivement comme un centre de jour.**

COMMENTAIRES

Le soutien donné aux parents et aux familles ainsi que le soutien au développement global des tout-petits (sous-champs 1) sont complémentaires et souvent indissociables chez les organismes classés dans ces deux volets. Les organismes dans ce sous-champ se distinguent des autres organismes par le riche éventail d'activités et de stratégies préconisées pour soutenir les familles. Pour s'adapter aux multiples besoins des familles, un filet ou un véritable réseau qui ratisse beaucoup plus large se développe ainsi et se traduit par la mise en place fréquente d'activités en sécurité alimentaire et de services d'aide aux devoirs, par exemple. Il a été convenu de considérer dans ce sous-champ le financement des organismes qui interviennent prioritairement auprès des enfants âgés de 5 à 17 ans, dans des domaines autres que ceux de la persévérance scolaire ou celui des jeunes à risque d'itinérance. Une portion du financement alloué aux organismes qui soutiennent les enfants handicapés et leurs familles est en outre comprise dans ce sous-champ.



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Organismes qui s'adressent à des jeunes en difficulté et marginalisés à risque d'itinérance et d'exclusion sociale. Un large volet de prévention sous-tend également l'action de ces organismes. Plusieurs activités sont préconisées : travail de rue et de milieu (ex. : en milieu scolaire et à proximité), aide et référence, projets et locaux pour les jeunes, etc. Certains organismes offrent en outre des appartements supervisés aux jeunes qui vivent de nombreuses difficultés.

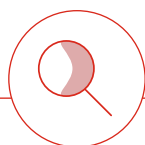
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement à la mission ou financement d'un volet en particulier.

Exemples d'organismes/projets

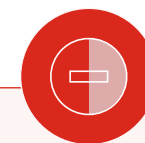


- Travail de rue
- Maison d'hébergement supervisé
- Organismes jeunesse



Attention particulière portée sur :

- Le volet prévention de l'organisme.
- Les liens que l'organisme entretient avec les autres ressources du milieu.
- Le rôle structurant que joue l'organisme dans sa communauté dans un contexte de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Son apport à la réduction des méfaits (par exemple).



Centraide ne finance pas :

- **Le soutien à la nuitée**, particulièrement pour les maisons d'hébergement supervisé par exemple.
- **L'approche de type thérapeutique** individuelle ou de groupe ainsi que les approches dites « cliniques ».

COMMENTAIRES

La contribution de Centraide en itinérance pourra être chiffrée en additionnant les investissements du présent sous-champ à ceux alloués aux organismes du sous-champ 11 qui interviennent auprès d'une clientèle itinérante adulte.



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Organismes qui mettent en œuvre des programmes ou des activités autant en dépannage qu'en développement d'alternatives en sécurité alimentaire : cuisine collective, atelier éducatif, jardin collectif, Magasin-partage, épicerie communautaire, distribution alimentaire, transformation alimentaire et autre initiative innovante portée par plusieurs acteurs communautaires.

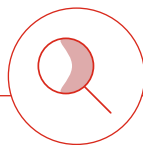
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement à la mission ou financement d'un volet en particulier.

Exemples d'organismes



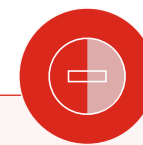
- Maisons de quartier
- Organismes spécialisés dans le continuum de services en sécurité alimentaire (du dépannage, aux activités de prise en charge)



Attention particulière portée sur :

- La capacité de l'organisme à rejoindre les personnes vulnérables.
- La promotion d'une approche globale autour de la personne.
- La capacité de l'organisme à travailler en collaboration avec d'autres acteurs du milieu dans un continuum de services visant à accroître l'autonomisation des personnes (au-delà du don en nourriture, favoriser d'autres alternatives de prise en charge, par exemple des cuisines collectives, des jardins collectifs, des activités de transformation alimentaire, interventions sociales auprès des personnes, etc.).

NOTE : les repas ou l'accès aux denrées doivent être un prétexte pour intervenir auprès des personnes en situation de vulnérabilité.



Centraide ne finance pas :

- **Les paniers de Noël**, à moins que cette activité soit partie intégrante d'autres activités favorisant la sécurité alimentaire dans l'organisme.
- **Les comptoirs alimentaires qui se limitent au don de nourriture**, sans autre finalité.
- **Les repas communautaires**, sans autre finalité.

COMMENTAIRES

Comme stratégie ou porte d'entrée vers d'autres formes de soutien, un nombre important d'organismes du réseau de Centraide organisent des activités alimentaires ponctuelles dans le cadre de leurs interventions, qui ne peuvent cependant pas être considérées comme de la sécurité alimentaire. À cet égard, la distribution de collations ou la tenue de repas communautaires n'ont pas été retenues comme critères de sélection (sauf s'il s'agit des activités centrales menées au sein d'un organisme).



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Organismes ayant pour mission de défendre les droits des locataires, d'accompagner et d'informer toute personne faisant face à un problème de logement. La promotion du logement social est également au cœur de la mission de ces organismes. Ces organismes seront reconnus pour leur apport à la transformation sociale et aux changements sur les systèmes à moyen et long termes (revendications, représentations aux plans social et politique).

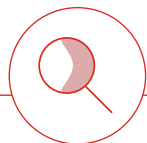
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement à la mission ou financement d'un volet en particulier.

Exemples d'organismes/projets

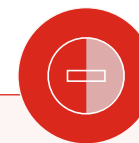


- Comités logement
- Programmes d'éducation et d'information populaire



Attention particulière portée sur:

- La nature de l'intervention misant sur une combinaison entre une intervention individuelle et collective.
- La capacité de l'organisme à travailler en collaboration avec d'autres acteurs du milieu dans un continuum de services.
- Les efforts réalisés par l'organisme pour agir sur le système et les contraintes pour les personnes vulnérables en matière d'accès au logement.
- La capacité de l'organisme à renouveler ses pratiques, particulièrement en s'associant à des actions probantes de transformation sociale.



Centraide ne finance pas:

- **Les infrastructures et les immobilisations**, dont la contribution à la construction de logement social.
- **L'hébergement** (soutien à la nuitée).
- **Le soutien direct aux personnes** (même de façon temporaire) dans un contexte de pénurie de logement.

COMMENTAIRES

L'investissement total de ce sous-champ n'inclut pas les sommes allouées aux organismes qui viennent en aide aux personnes itinérantes. Cependant, pour rendre adéquatement compte de la contribution de Centraide en matière de logement, il nous semble important d'inclure ou de développer un discours qui fait aussi le lien avec les actions réalisées dans le cadre du sous-champ 11, pour aider la frange la plus fragilisée en matière de logement que sont les itinérants. Par ailleurs, dans un contexte de pénurie de logements abordables, l'effet de la hausse des loyers sur le taux d'effort en fonction des revenus crée un effet domino sur l'aide alimentaire.



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Organismes visant essentiellement à développer la littéracie financière des personnes en se spécialisant dans les domaines du budget, du crédit et de la consommation. En fonction de leur mission, diverses activités sont réalisées : consultations, référence et suivis sur l'élaboration d'un budget, la consommation et l'endettement, cours, sessions d'information et outils de sensibilisation. D'autres activités soutiennent les personnes dans le développement de leurs capacités à s'adapter à l'ère numérique.

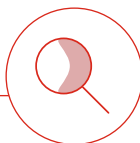
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement à la mission ou financement d'un volet en particulier.

Exemples d'organismes/projets



- ACEF
- Organisme en alphabétisation populaire ou en éducation populaire



Attention particulière portée sur:

- La nature de l'intervention misant sur l'accompagnement et l'autonomisation des personnes.
- La capacité de l'organisme à travailler en collaboration avec d'autres acteurs du milieu dans un continuum de services.
- Les efforts réalisés par l'organisme pour agir sur le système et les contraintes pour les personnes vulnérables.
- La capacité de l'organisme à renouveler ses pratiques, particulièrement en s'associant à des actions probantes de transformation sociale.



Centraide ne finance pas:

- **Les programmes d'alphabétisation académique.**
- **L'achat de matériel** informatique ou académique.

COMMENTAIRES

Les organismes en éducation populaire peuvent également couvrir d'autres champs d'intervention au besoin, par exemple des activités de préemployabilité. Dans certains cas, les investissements faits dans ce domaine pourraient aussi prendre en compte les interventions réalisées spécifiquement dans la défense des droits des plus vulnérables sur différentes thématiques regroupées dans le champ briser l'isolement et sous-champ soutenir les personnes en situation de crise.



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Les centres communautaires pour aînés soutenus par Centraide sont des lieux d'appartenance, d'entraide, d'implication et d'épanouissement, en particulier pour les aînés dans des situations de vulnérabilité (situation financière précaire, isolement, etc.). Plusieurs actions y sont menées : activités culturelles et éducatives, d'information et de services, activités intergénérationnelles.

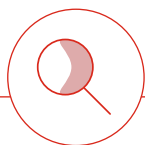
Exemples d'organismes/projets



- Centres communautaires pour aînés
- Certains centres d'action bénévole

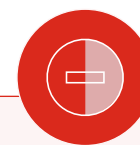
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement à la mission ou financement d'un volet en particulier.



Attention particulière portée sur :

- La nature de l'intervention misant sur l'accompagnement des personnes et l'éducation sur différentes thématiques.
- La capacité de l'organisme à travailler en collaboration avec d'autres acteurs du milieu.
- La capacité à démontrer la valeur d'un milieu de vie pour les aînés.
- Les activités misant sur une approche intergénérationnelle.



Centraide ne finance pas :

- **Les activités de maintien à domicile** (surtout lorsque celles-ci font l'objet d'une entente de service avec le réseau de la santé et les services sociaux).
- **Les popotes roulantes**, sans autre finalité que la distribution de repas.
- **La proche aide**, sans autre finalité (activités sociales et de loisirs, ateliers portant sur la proche aide, répit, services à domicile).
- **Le volet de santé physique ou biomédicale.**



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Organismes favorisant l'intégration sociale des personnes ayant un handicap physique ou intellectuel ou des limitations fonctionnelles, et ce de plusieurs façons et à divers moments de la vie (soutenir l'apprentissage à la vie autonome). Le soutien des familles, la mobilisation autour d'enjeux spécifiques et collectifs (ex. : accessibilité universelle, droit à l'accompagnement) sont également au cœur de leur mission. Plusieurs activités sont réalisées : information et référence, groupes d'entraide, soutien aux familles, services directs aux personnes handicapées, défense individuelle et collective des droits, etc.

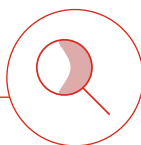
Exemples d'organismes/projets



- Organisme spécialisé dans le soutien aux personnes ayant un handicap intellectuel
- Parrainage
- Centre d'intégration pour les personnes vivant avec un handicap physique

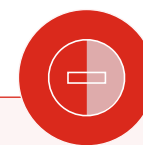
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement à la mission ou financement d'un volet en particulier.



Attention particulière portée sur :

- Le volet intégration sociale par l'entremise des activités proposées auprès des personnes et de leur famille.
- La défense des droits des personnes qui vivent avec un handicap.
- La nature du travail réalisé par l'organisme afin d'améliorer les conditions de vie des personnes ayant un handicap.
- Les activités d'éducation populaire (cours sur comment vivre en appartement ou de cuisine, par exemple), valorisant l'autonomisation.
- Le soutien aux personnes en situation de handicap dans son ensemble (obstacles sociaux et environnementaux), plutôt que le soutien à une famille de handicap précise (ex. : trisomie, autisme, dysphasie, traumatisme crânien, etc.).



Centraide ne finance pas :

- **Les activités sociales**, telles les sorties et de loisirs que l'on retrouve généralement dans les centres de jour, seule finalité.
- **Les activités de maintien à domicile et de répit.**
- **La proche aide**, sans autre finalité (activités sociales et de loisirs, ateliers portant sur la proche aide, répit, services à domicile).
- **Le volet de santé physique ou biomédicale.**
- **Les activités d'économie sociale.**

COMMENTAIRES

Les organismes personnes handicapées qui interviennent prioritairement auprès des enfants et de leurs familles sont classés dans le présent sous-champ, ainsi que dans le champ 1 comme champ secondaire.



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Organismes qui favorisent l'intégration des nouveaux arrivants et qui visent la pleine participation à la société des personnes de toutes origines. Ces organismes interviennent selon un continuum s'échelonnant de l'accompagnement des nouveaux arrivants au soutien des 2^e et 3^e générations qui font face à divers défis. Plusieurs actions sont préconisées : information et référence, soutien psychosocial, lutte à la discrimination, jumelages interculturels, aide à la recherche de logement et autres ressources, selon les besoins des personnes et des familles (soutien du rôle parental, interface avec le milieu scolaire, etc.).

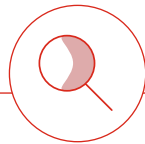
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement à la mission ou financement d'un volet en particulier.

Exemples d'organismes/projets

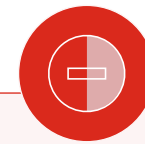


- Centres de ressources et services d'aide et de liaison pour les immigrants
- Programmes d'éducation et d'information populaire dédiés aux personnes immigrantes et réfugiées



Attention particulière portée sur :

- Le volet intégration sociale par l'entremise des activités proposées auprès des personnes et de leur famille.
- La défense des droits des personnes.
- La nature du travail réalisé par l'organisme afin d'améliorer les conditions de vie des personnes immigrantes.
- Les activités d'éducation populaire valorisant l'autonomisation et l'intégration sociale.
- La pluriethnicité (soutien aux immigrants de différentes origines ou religions en opposition aux organismes qui interviennent auprès d'une communauté culturelle spécifique).



Centraide ne finance pas :

- **Les activités sociales**, telles les sorties et de loisirs comme seule finalité pour favoriser l'intégration et le rapprochement interculturel.
- **Les cours de francisation.**
- **Les associations monoethniques.**

COMMENTAIRES

Pour mieux rendre compte des besoins et de la vulnérabilité souvent plus grande des populations immigrantes et des minorités ethnoculturelles à plusieurs égards (familles, logement, sécurité alimentaire, etc.), les organismes desservant une clientèle ethnoculturelle dans une proportion de 75 % et plus ont également été considérés dans ce volet, même si la mission première de l'organisme est dans un autre domaine. Ce faisant, nous sommes davantage en mesure de cerner l'ampleur et la diversité des investissements de Centraide auprès des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Organismes ayant pour première caractéristique d'œuvrer auprès de personnes vulnérables, qu'elles soient en crise, en difficulté (ex. : itinérants, femmes vivant une situation de violence ou d'exclusion sociale) ou qu'elles présentent un problème de santé mentale. Les activités privilégiées par ces organismes sont variables et se déploient différemment selon les clientèles desservies, mais visent toutes, ultimement, à améliorer la qualité et les conditions de vie des personnes, à briser leur isolement et à favoriser leur autonomie. La revendication, la sensibilisation et la défense de droits font également partie de la mission de ces organismes.

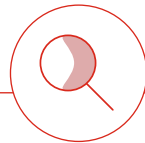
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement à la mission ou financement d'un volet en particulier.



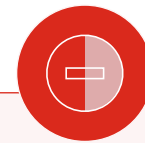
Exemples d'organismes/projets

- Organismes dont la mission est de prévenir le suicide, particulièrement chez les jeunes
- Refuge ou maison d'hébergement pour personnes en difficulté (prévention de l'itinérance chez l'adulte)
- Centres de jour lorsque ceux-ci combinent des activités d'éducation et de prise en charge
- Organismes de défense des droits
- Aide aux personnes démunies ou en détresse
- Centres de femmes



Attention particulière portée sur :

- Le volet intégration sociale par l'entremise des activités proposées auprès des personnes (en périphérie de l'hébergement) autour de 4 composantes : l'enracinement dans la communauté, l'autonomie, la réintégration sociocommunautaire et la prévention.
- L'accompagnement des gens dans le retour dans la communauté.
- La défense des droits des personnes en précisant la finalité recherchée, les retombées, les apprentissages réalisés.
- La nature du travail réalisé par l'organisme afin d'améliorer les conditions de vie des personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- La collaboration établie avec d'autres acteurs du milieu.
- Les activités d'éducation populaire valorisant l'autonomisation et l'intégration sociale.



Centraide ne finance pas :

- **Les activités sociales**, telles les sorties et de loisirs comme seule finalité pour favoriser l'intégration.
- **Les approches thérapeutiques et les plans d'intervention clinique** (toxicomanie, dépendance, violence).
- **Le soutien à la nuitée.**

COMMENTAIRES

Plusieurs organismes du secteur femmes, qui œuvrent auprès de femmes présentant des facteurs de vulnérabilité et des difficultés d'ordre divers, sont inclus dans cette catégorie, de même que les organismes qui interviennent auprès des personnes itinérantes adultes (plus de 25 ans). Il est à noter que la contribution de Centraide en itinérance pourra être chiffrée en additionnant les investissements du sous-champ 4 (Prévenir l'itinérance) à ceux des organismes du présent champ qui œuvrent auprès d'une clientèle itinérante adulte.

Enfin, la dimension santé mentale étant fréquemment associée à des situations de crise ou à certaines difficultés vécues, les organismes en santé mentale sont également considérés dans le présent sous-champ.



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Organismes dont la première caractéristique est de faire une large place à l'action communautaire, la mobilisation et la participation citoyenne pour améliorer les conditions de vie et le pouvoir d'agir des communautés et des personnes. L'action et la mission de ces organismes s'articulent davantage autour de l'action collective.

Les projets de mobilisation se déploient dans des territoires spécifiques ou autour d'enjeux donnés (ex. : Persévérance scolaire, sécurité alimentaire, par exemple), les centres d'éducation populaire ainsi que les centres de loisirs et d'action communautaire se retrouvent dans cette catégorie. Sur le plan des activités, ces organismes offrent souvent un éventail d'activités de concertation, de mobilisation et de développement de projets en fonction, des multiples besoins des membres des communautés.

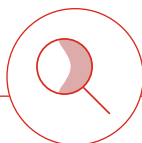
Exemples d'organismes/projets



- Consortiums de développement social
- Étude sur le transport en région éloignée
- Table des partenaires engagés dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale
- Centre d'éducation populaire, approche globale auprès des personnes et de la communauté

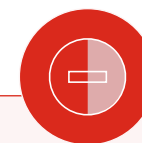
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement pour un volet en particulier.



Attention particulière portée sur:

- Le volet concertation intersectoriel et régional axé sur la transformation sociale.
- La dynamique collective.
- Le travail réalisé autour d'enjeux prioritaires identifiés par le milieu et de solutions communes.
- La capacité à traduire les effets pour les personnes, pour les communautés.
- La collaboration établie avec d'autres acteurs du milieu.



Centraide ne finance pas:

- Les regroupements d'organismes et la défense d'intérêts.
- Les tables de concertation sectorielles.



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Organismes ayant pour mission de promouvoir le bénévolat et de soutenir les organismes via le recrutement, la formation et l'encadrement des bénévoles sur leur territoire. Ces organismes jouent ainsi un rôle clé dans le renforcement de l'action communautaire.

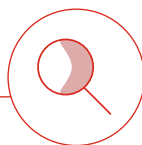
SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement à la mission ou pour un volet en particulier.

Exemples d'organismes/projets

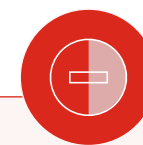


- Centres d'action bénévole
- Programmes de jumelage



Attention particulière portée sur :

- La promotion du bénévolat dans la communauté, le soutien à la formation, au recrutement, à l'intégration et à la rétention de bénévoles dans la communauté.
- La promotion d'une approche globale et de soutien au bénévolat.
- Le travail réalisé autour d'enjeux prioritaires identifiés par le milieu et de solutions communes.
- La collaboration établie avec d'autres acteurs du milieu – mise en commun de l'expertise en faveur d'autres organisations.



Centraide ne finance pas :

- **Le soutien à domicile**, sans autre finalité.
- **Le transport des aînés** (vers les centres hospitaliers, pour d'autres rendez-vous).

COMMENTAIRES

Des centres d'action bénévoles, selon la réalité de certaines régions ou zones géographiques ont l'envergure d'autres centres communautaires multi volets, multi-clientèles. Ils pourront donc être considérés pour un financement spécifique selon le type d'activités et de programmes mis de l'avant. Voir dans d'autres sous-champs concernés.



MISSION ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Centraide souhaite déployer des stratégies visant à renforcer la capacité des organismes dans chacune des régions respectives à accomplir leur mission (gouvernance, gestion, communication, etc.) et à mieux travailler collectivement dans un environnement en constante évolution (leadership, capacité à se mobiliser, etc.). Un volet important de l'action de Centraide consistera à renforcer la capacité des organismes à évaluer les résultats de leurs actions.

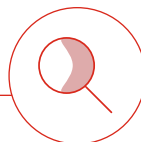


Exemples d'organismes/projets

- Centre éducatif et de formation
- Bénévolat d'expertise seulement
- Collaborations ponctuelles avec les CDC

SPÉCIFICITÉ DE L'APPORT DE CENTRAIDE

Possibilité d'un financement pour un volet en particulier ou pour un appui ponctuel. Dans certains cas, Centraide pourrait attribuer un financement à la mission lorsque cela se justifie.



Attention particulière portée sur :

- La contribution des programmes proposés pour le réseau des organismes de Centraide.
- La capacité des organismes à mettre en œuvre des programmes de formation avec un objectif de pérennité et d'amélioration continue dans les organismes concernés.
- Le lien de collaboration avec Centraide.
- Le travail réalisé autour d'enjeux prioritaires identifiés par le milieu et de solutions communes.
- La collaboration établie avec d'autres acteurs du milieu – mise en commun de l'expertise en faveur d'autres organisations.

COMMENTAIRES

Dans plusieurs cas, Centraide travaillera dans un mode de co-construction avec les organismes concernés dans le respect des missions de chacun.



Départager le rôle de Centraide
des responsabilités de l'État



Départager

le rôle de Centraide des responsabilités de l'État

Conformément à son énoncé au cadre de financement :

«CRCOQ n'a ni la responsabilité ni la capacité de jouer un rôle qui s'apparente à celui de l'État dans la répartition de la richesse. Le financement de Centraide ne peut donc pas se substituer aux responsabilités gouvernementales.».

Plus concrètement, pour s'y retrouver, voici une liste du type d'activités qui normalement relèveraient de l'État ou autre palier gouvernemental (les municipalités, par exemple).

- Maintien à domicile
- Répit familial
- Appui aux proches aidants
- Centre de jour (handicap ou limitations fonctionnelles)
- Accessibilité aux activités de sports et de loisirs municipaux
- Services de soins de santé
- Alphabétisation académique
- Francisation
- Formation des adultes
- Médiation familiale
- Jeu pathologique
- Centre en toxicomanie et autres dépendances
- Centre de réadaptation
- Activités parascolaires
- Logements sociaux (infrastructures)
- Soutien à l'emploi
- Transport médical (accès soins de santé)
- Aide à la mobilité
- Halte-garderie
- Justice alternative, justice réparatrice
- Aide juridique
- Maison de transition pour contrevenants adultes
- Hébergement
- Programmes d'aide aux victimes d'actes criminels
- Gestion du deuil
- Soins palliatifs
- Aide aux consommateurs
- Système de prêts de livres, jouets, matériels
- Programme de promotion et de sensibilisation en santé
- Programme de sécurité urbaine (Tandem)

Note : D'ordre général, ces activités font l'objet d'une entente de services entre un ministère attribué (Santé et services sociaux, sports et loisirs, immigration, emploi, etc.). Dans cet ordre d'idées, les organismes dits « intermédiaires » figurent aussi parmi ce type d'organismes.

Définitions de référence

Cliquez pour accéder à la définition

Vulnérabilité

Approche thérapeutique

Santé biomédicale

Éducation populaire (ÉP)

Éducation populaire autonome (ÉPA)

Distinction entre ÉP et ÉPA

Alphabétisation académique et populaire

Défense collective des droits

Analyse différenciée selon les sexes

Équité, diversité, inclusion

Collaboration avec le peuple autochtone



Vulnérabilité

définition

Pour CRCOQ, **les personnes en situation de vulnérabilité sont celles qui sont partiellement ou totalement dans l'impossibilité de protéger leurs propres intérêts.** Généralement, ces personnes vivent des situations à risque ou sont dans un état pouvant menacer leur intégrité physique et/ou mentale ou altérer leur dignité.

Sans s'y limiter, les personnes en situation de vulnérabilité se retrouvent généralement dans les conditions de vie suivantes, à savoir :

- vivant une précarité économique (faible revenu, logement inadéquat, chômage, faible scolarisation);
- ayant un état de santé mentale ou de détresse émotionnelle à risque de rupture ou d'exclusion sociale;
- vivant une limitation physique, intellectuelle ou autres ayant un impact négatif sur leur autonomie;
- appartenant à une minorité culturelle, de genre ou de sexe, menant potentiellement à la marginalisation;
- vivant des conditions qui limitent leur développement ou leur intégrité physique.

Approche thérapeutique

définition

Méthode de traitement de certaines névroses ou troubles de comportement par la création de réflexes conditionnés ou, au contraire, par un déconditionnement (Méd. Biol. t. 3 1972).

Selon l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec, les modèles et outils d'intervention préconisés par le communautaire sont variables d'un organisme à l'autre. En effet, certains disent favoriser la thérapie de la réalité dans leur approche ou encore l'approche motivationnelle, tandis que d'autres mettent de l'avant une approche cognitivo-comportementale plus appropriée à une problématique très spécifique chez une personne.

On reconnaît une approche dite « thérapeutique » par un ensemble de mesures appliquées par un professionnel de la santé, ou un thérapeute, afin de l'aider à en guérir, de soulager ses symptômes. L'approche de psychothérapie vise quant à elle à provoquer des changements d'attitudes, de comportements, de manières de penser ou de réagir chez une personne, afin de lui permettre de mieux se sentir, de trouver des réponses à ses questions, de résoudre des problèmes, de faire des choix, de mieux se comprendre, voir une autorégulation. Les organismes qui œuvrent selon ce type d'approche font souvent référence à un plan clinique qui consiste à un ensemble d'observations, d'analyse et de résultats probants en fonction des objectifs individuels que s'est fixés un participant à la suite d'une évaluation et d'une séance de type psychosociale avec un intervenant.

***Note :** Les différentes activités de cette nature sont souvent régies par des ententes de services avec le Réseau de la santé et des services sociaux.*

Santé biomédicale

définition

Réfère aux organismes dont la mission première est davantage associée à un enjeu relevant de la santé physique, c'est-à-dire, qui focalise l'attention sur les facteurs biologiques et utilise des démarches diagnostiques et thérapeutiques spécialisées.

Cela fait référence aux différentes maladies reconnues par la société.

À titre d'exemple : le diabète, l'alzheimer, le cancer ou à des conditions de santé, par exemple, problèmes cardiaques, accident cardio-vasculaire, accident et traumatisme crâniens, aphasie, etc.

Éducation populaire (ÉP)

définition

Au Québec, on définit l'éducation populaire comme le « domaine de l'éducation des adultes qui vise à répondre aux besoins des personnes désireuses d'assumer leur rôle de citoyen, de consommateur ou de parent ; elle permet à des personnes et à des groupes de s'outiller par rapport à des situations de leur vie courante et elle les aide à se prendre en charge. »

Éducation populaire autonome (ÉPA)

définition

L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyennes et des citoyens mènent ensemble des actions qui provoquent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent à court ou à long terme une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.

C'est une approche qui se distingue des méthodes des Centres scolaires et autres contextes formels.

Distinction entre ÉP et ÉPA

définition

Les éléments clés de l'éducation populaire autonome sont :

- Un processus collectif et démocratique ;
- Se déroule hors des lieux formels ;
- Une perspective de transformation sociale ;
- On n'enseigne pas, on anime ;
- Les priorités doivent être indépendantes de l'État ;
- Comporte un passage de l'individuel au collectif.

Pour ce qui est l'éducation populaire, on peut essentiellement reprendre les éléments de l'ÉPA, par contre l'ÉP n'exige pas de se dérouler hors des lieux formels ou que les priorités soient indépendantes de l'État.

Source : *Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine*

Alphabétisation académique et populaire

définition

L'alphabétisation académique ou de compétences est une approche centrée sur les processus de décodage et d'encodage de la lecture et de l'écriture, déconnectés d'autres compétences ;

L'alphabétisation populaire regroupe l'ensemble des approches suivantes :

- l'alphabétisation fonctionnelle : instrument destiné à améliorer l'utilisation des compétences, la qualité de vie et les moyens d'existence ;
- l'alphabétisation, outil d'autonomisation : moyen de comprendre le monde, de s'interroger, de problématiser les structures sociales et l'exercice du pouvoir, faisant ainsi de l'alphabétisation un processus libérateur ;
- l'alphabétisation, une pratique sociale : approche tenant compte de la diversité et de la pluralité de l'alphabétisation liées aux différents contextes et modes de vie des apprenants.

Note : Les organismes soutenus par Centraide se distinguent par ces deux volets : le volet académique ou de compétences pour lequel ils reçoivent un financement dédié du ministère de l'Éducation ; le volet populaire, qui interpelle davantage Centraide.

Source : Wikipédia

Défense collective des droits

définition

La défense collective des droits est une approche d'intervention collective visant la pleine reconnaissance et la pleine application des droits de la personne.

Ces organismes permettent de faire entendre la voix d'une partie de la population que l'on a tendance à exclure du débat public.

***Source :** Regroupement de défense collective des droits du Québec*

Centraide reconnaît la valeur ajoutée de ces organismes dans la transformation sociale et les changements durables à l'échelle politique et sociale.

Centraide s'attardera aux intentions, influence et actions privilégiées pour agir sur les systèmes et ses effets sur les conditions de vie des personnes les plus vulnérables.

***Note :** d'autres organismes font aussi la promotion de la défense individuelle des droits de la personne par un accompagnement personnalisé. Il est à noter que Centraide souhaitera mieux cerner les apprentissages réalisés par les participants et misera sur des approches pour et par, menant à une plus grande autonomisation.*

Analyse différenciée selon les sexes (ADS)

définition

L'ADS permet de discerner de façon préventive les effets distincts que pourrait avoir sur les femmes et les hommes une politique, un programme ou toute autre mesure, compte tenu des conditions socioéconomiques qui caractérisent ces deux clientèles.

Source : *Ministère de la Santé et des Services sociaux*

Malgré toutes les avancées en matière d'égalités, les femmes demeurent, encore aujourd'hui davantage confrontées aux enjeux de lutte à la pauvreté. Elle représente majoritairement des personnes rejointes par les organismes de notre réseau.

Il appert à ce chapitre de bien départager ce qui relève de l'État de ce qui interpelle Centraide dans l'aide aux femmes et aux hommes.

Tel que susmentionné en regard des différents champs d'intervention et de soutien de Centraide, les approches thérapeutiques, l'aide directe aux victimes d'actes à caractères sexuels et criminels sont exclues pour le financement de Centraide. Toutefois, Centraide portera une attention particulière aux approches d'intervention mises de l'avant par les groupes dédiés aux femmes et aux hommes. Il misera sur :

- les approches globales auprès des personnes, telles les activités que l'on retrouve généralement dans les Centres de femmes ;
- les activités de prévention, telle la sensibilisation des garçons et filles aux relations amoureuses respectueuses et saines ;
- les activités favorisant le sentiment de sécurité des femmes et des hommes ;
- les activités favorisant la participation citoyenne des hommes et des femmes.

Équité, diversité, inclusion

Collaboration avec le peuple autochtone

définition

De concert avec le mouvement des Centraide à l'échelle du Canada, Centraide des régions centre-ouest du Québec privilégie une approche **valorisant l'équité, l'inclusion, la diversité et la collaboration avec les communautés autochtones** dans chacune des régions.

À l'instar du mouvement, l'équité signifie l'inclusion intentionnelle de toutes les personnes dans la société par la distribution adaptée des ressources et des possibilités.

L'équité et la justice sont assurées lorsque les obstacles systémiques, institutionnels et historiques sont démantelés et qu'ils ne prédisent plus les résultats socioéconomiques, éducatifs et sanitaires et que chacun et chacune a droit à la pleine expression de ses droits.

En ce sens, considérant des contextes qui évoluent rapidement, une croissance démographique qui reposera, entre autres, sur l'immigration et le rapprochement souhaité avec les communautés autochtones dans chacune des régions, Centraide s'engage à ce que le travail d'analyse et de rapprochement qu'il effectue reflète la diversité de ses communautés et la recherche de solutions équitables et inclusives.

The background features a light pink color with a large, faint graphic of a hand holding a person. Concentric, semi-circular arcs are centered behind the hand and person. The text is centered over the hand.

Lexique

des abréviations usuelles



Lexique

des abréviations usuelles

ACEF	Association coopérative d'économie familiale
AE	Avenir d'enfants
AQIS	Association québécoise pour l'intégration sociale (Déficience intellectuelle)
AQLPH	Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
ARUC-ÉS	Alliance de recherche universités-communauté en économie sociale
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CAB	Centre d'action bénévole
CACIS	Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé
CARO	Comité d'analyse et de relations avec les organismes
CDC	Corporation de développement communautaire
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CJE	Carrefour jeunesse-emploi
CLSC	Centre local de services communautaires – intégré au CIUSSS et au CISSS
COMACO	Coalition pour le maintien dans la communauté
CPE	Centre de la petite enfance
CRL	Comité de revitalisation locale
CRCOQ	Centraide des régions centre-ouest du Québec
CSMO	Comité sectoriel de main-d'œuvre
DI	Déficience intellectuelle
DP	Déficience physique
DS	Développement social
DSP	Direction de santé publique

Lexique

des abréviations usuelles - suite

ESCC	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
FLAC	Fondation Lucie et André Chagnon
FQIS	Fonds québécois d'initiatives sociales
HLM	Habitation à loyer modique
INRS	Institut national de la recherche scientifique
INSPQ	Institut nationale de santé publique du Québec
LAREPPS	Laboratoire de recherches sur les pratiques et les politiques sociales
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OBNL	Organisme à but non lucratif
OC	Organisateur communautaire
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
OVSS	Opération veille et soutien stratégiques
PC	Parrainage civique
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
QEF	Québec en forme
RCCQ	Regroupement des cuisines collectives du Québec
RUI	Revitalisation urbaine intégrée
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
TC	Trouble du comportement
TED	Trouble envahissant du développement
TGC	Trouble grave du comportement
TNCDC	Table nationale des Corporations de développement communautaire